



ATELIER GRAINES DE TERRE

INSCRIPTION COURS 2024-2025

Nom & Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Entourer le créneau jour/horaire et la formule choisie :

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.
Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Lundi	Mardi	Mercredi
-	15H – 18H	15H – 18H
18H30 – 21H30	19H – 22H	18H30 – 21H30

Formule de 3 heures	Tarif	Acompte	Nombres de chèques
11 cours	594€	294€	+ 3 chèques de 100€
22 cours	1056€	256€	+ 8 chèques de 100€
33 cours	1386€	386€	+ 10 chèques de 100€

Adhésion à l'association Graines de Terre (du 01/09/24 au 31/08/25) de 15€ à l'ordre de Graines de Terre.

Pour réserver sa place, le paiement de l'acompte et de l'adhésion est nécessaire.

Le solde sera à régler dès la première semaine des cours (possibilité de faire plusieurs chèques : cf tableau ci-dessus. Les chèques - sauf celui de l'acompte et de l'adhésion - étant à endosser à l'ordre des intervenants, merci de les remplir sur place pour que l'on puisse vous donner plus d'informations).

Merci de prendre connaissance du Règlement intérieur à la page suivante et de le dater et de le signer.

REGLEMENT INTERIEUR 2024/2025

○ ATELIER

- Graines de Terre propose différentes terres et techniques, ceci est une richesse et l'atelier demande aux élèves une attention particulière et une prise de notes sur son propre travail.
- Graines de Terre n'est pas un atelier de production, mais un atelier d'apprentissage et de création : l'élève s'engage à réaliser maximum 5 pièces par séance et sans but lucratif.
- Graines de Terre ne cuira pas des pièces qui n'ont pas été fabriquées et décorées sur place.
- Les tours, tables, planches, pinceaux et tout outil utilisé, devront être laissés, après usage, dans un état de parfaite propreté, et ceci à chaque séance. La terre pouvant être récupérée, devra être recyclée, rangée et stockée dans les récipients prévus à cet effet.
- Graines de Terre ne peut pas stocker les effets personnels (chaussures, bouteilles, tablier personnel...) sauf vos cahiers, photocopies, images.

○ ELÈVE

- Tout élève s'engage à respecter l'intervenant, les autres participants et à faire attention aux réalisations en cours, ainsi qu'au matériel de l'atelier.
- Tout élève a lu et accepté la politique de confidentialité des données disponible sur le site internet grainesdeterre.com

○ COURS

- Toute inscription est définitive et personnelle. En cas de changement de décision de la part de l'élève après inscription, aucun remboursement ne sera effectué.
- L'élève s'engage à respecter le créneau horaire choisi lors de l'inscription ; selon les disponibilités, les éventuelles absences pourront être récupérées sur un autre créneau.
- Toute absence ne donnera pas droit à un remboursement même partiel.

○ SÉCURITÉ

- Tout élève s'engage à respecter les consignes de sécurité données oralement par l'intervenant, ainsi que les consignes suivantes :
 - Le décapeur thermique chauffe jusqu'à 600°C. Ne pas toucher l'embout après usage.
 - Ne pas poser le décapeur sur une surface inflammable.
 - Ne pas poncer les pièces sèches à l'intérieur de l'atelier
 - Lors de l'utilisation du tour : ne pas porter d'écharpe, attacher les cheveux longs.
 - Mettre un masque en cas de ponçage ou de fabrication d'émaux.
 - Mettre des lunettes de sécurité lors de l'utilisation du Dremel.
 - Ne pas toucher les fours lorsqu'ils sont allumés.
 - Ne pas consommer de boissons ni aliments au sein de l'atelier lors de la fabrication d'émaux et engobes.

○ DROIT À L'IMAGE

- Graines de Terre autorise la prise de photos et l'éventuelle publication sur les réseaux sociaux avec l'accord préalable de l'intervenant et s'accorde le même droit, sauf refus expressément notifié par écrit par le stagiaire.

En cas de non-respect d'une de ces règles, l'atelier Graines de Terre se réserve le droit de refuser l'accès aux cours à l'élève, sans remboursement pour la période non effectuée.

A :

le :

Nom et prénom :

Signature, avec la mention « Lu et approuvé » :